

« JE DIS PSYCHOMOTRICITÉ »

Message Téléphonique

Pour que la psychomotricité assure sa mission de santé en France

Aidez-nous pour que Mme Marisol Touraine, Ministre de la Santé, et M. Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, répondent à notre demande de repenser la formation des psychomotriciens, comme nous y obligent les accords européens, Cette formation devant aboutir en 5 ans sur un diplôme du grade de Master.

La psychomotricité, clairement reconnue par l'Académie de Médecine, et exercée par 10 000 psychomotriciens assure un rôle essentiel et est **inscrite dans les grands plans de santé publique actuels**:

La santé mentale : autisme, psychiatrie,...

La gériatrie : Alzheimer, soins palliatifs,...

Les troubles des apprentissages : dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, ...

La prise en charge de la douleur.

Cette responsabilité implique que les psychomotriciens aient une formation de niveau Bac+5 et soient aptes à mener des recherches.

Nos tutelles, qui ont suspendu le processus de réforme, freinent et désorganisent le développement de la psychomotricité en France (à l'inverse de nos voisins européens) et, surtout, l'empêchent de s'adapter aux besoins de soin de la population française.

Qu'allons-nous dire à nos patients et à leur famille ?

Il faut que cesse cette incohérence qui nuit aux Français.